

Mme Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère
Mme Anne BLANC
Députée de l'Aveyron
M. Jean-Yves BONY
Député du Cantal
M. Julien BOROWCZYK
Député de la Loire
Mme Claire BOUCHET
Députée des Hautes-Alpes
M. Hussein BOURGI
Sénateur de l'Hérault
M. Jean-Marc BOYER
Sénateur du Puy-de-Dôme
M. Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
M. Daniel CHASSEING
Sénateur de la Corrèze
M. Dino CINIERI
Député de la Loire
Mme Cécile CUKIERMAN
Sénatrice de la Loire
Bernard DELCROS
Sénateur du Cantal
M. Vincent DESCOEUR
Député du Cantal
Mme Jeanine DUBIE
Députée des Hautes-Pyrénées
M. Jean-Paul DUFREGNE
Député de l'Allier
M. Philippe FOLLIOU
Sénateur du Tarn
M. Bernard FOURNIER
Sénateur de la Loire
M. Olivier GAILLARD
Député du Gard
M. Thomas GASSILLOUP
Député du Rhône
M. Eric GOLD
Sénateur du Puy-de-Dôme
M. Guillaume GONTARD
Sénateur de l'Isère
Mme Sylvie GUILLAUME
Députée européenne
M. Antoine HERTH
Député du Bas-Rhin
M. Eric JEANSANNETAS
Sénateur de la Creuse
M. Christophe JERRETTE
Député de la Corrèze
M. Régis JUANICO
Député de la Loire
M. Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
M. Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
M. Stéphane MAZARS
Député de l'Aveyron
Mme Nora MEBAREK
Députée européenne



André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme

Le 17 février 2021

Pour une Politique Agricole Commune juste, au service des productions durables et de nos territoires de montagne

La crise sanitaire que nous traversons a mis en lumière de grands enjeux collectifs, qui transcendent les frontières politiques : la reconquête de notre souveraineté alimentaire fait partie de ces enjeux. Parlementaires du Massif central et des autres massifs français, nous sommes convaincus qu'il y a urgence à agir collectivement pour assurer la survie des exploitations agricoles de nos territoires.

Nous le savons, beaucoup de ces exploitations agricoles sont en sursis. Faute de prix rémunérateurs pour leur production. Face à la répétition et l'aggravation des aléas climatiques et des crises sanitaires. Faute d'un renouvellement suffisant des générations en agriculture.

Nos éleveurs sont particulièrement touchés. Dans des filières comme l'élevage bovin ou ovin, laitier comme allaitant, ce sont déjà plus de 2 000 exploitations qui ferment leurs portes, chaque année, dans le plus grand silence.

Plusieurs dizaines de milliers d'emplois agricoles sont menacés dans les 5 prochaines années sur nos territoires de montagne. Avec eux, ce sont des activités et services essentiels à une ruralité vivante qui sont voués à disparaître.

Car nos exploitations d'élevage herbager ne font pas seulement que produire des viandes et produits laitiers d'excellence. Elles stockent du carbone et regorgent de biodiversité. Elles sont à la base de l'attractivité touristique avec les millions d'hectares de prairies pâturées par les troupeaux qui façonnent nos paysages ouverts aux activités de nature. Elles créent et maintiennent les emplois dans la transformation agroalimentaire locale. Elles permettent de maintenir une qualité de vie et des services publics essentiels au quotidien.

Assurer un avenir à nos exploitations agricoles de massif, c'est assurer un avenir à la vie de nos territoires.

M. Jean-Baptiste MOREAU

Député de la Creuse

M. Pierre MOREL-A-L'HUISSIER

Député de la Lozère

Mme Guylène PANTEL

Sénatrice de la Lozère

Mme Christine PIRES-BEAUNE

Députée du Puy-de-Dôme

M. Rémy REBEYROTTE

Député de Saône-et-Loire

M. Christian REDON-SARRAZY

Sénateur de la Haute-Vienne

M. Martial SADDIER

Député de la Haute-Savoie

M. Stéphane SAUTAREL

Sénateur du Cantal

Mme Nadia SOLLOGOUB

Sénateur de la Nièvre

Mme Bénédicte TAURINE

Députée de l'Ariège

M. Jean-Claude TISSOT

Sénateur de la Loire

Mme Cécile UNTERMAIER

Députée de Saône-et-Loire

Mme Isabelle VALENTIN

Députée de la Haute-Loire

M. Pierre VENTEAU

Député de la Haute-Vienne

M. Arnaud VIALA

Député de l'Aveyron

Mme Laurence VICHNIEVSKY

Députée du Puy-de-Dôme

M. Jean-Pierre VIGIER

Député de la Haute-Loire

La future PAC 2021 – 2027 ne peut être juste si elle n'est pas d'abord au service des productions les plus durables et les plus fragiles, tel que l'élevage en zones de massifs et défavorisées. Si la prochaine PAC doit évidemment accompagner la « transition » des systèmes les moins vertueux vers une production plus durable, **elle doit prioritairement récompenser aussi les exploitations agricoles qui ont su, depuis des décennies, et souvent en l'absence de toute rentabilité, préserver un modèle à haute valeur environnementale** : celui de notre agriculture de montagne.

Mais aujourd'hui, nous sommes particulièrement inquiets au regard des arbitrages nationaux et européens qui se dessinent pour sa mise en œuvre. Le danger est grand de voir sacrifier notre élevage de montagne.

Aussi, **nous formulons collectivement trois demandes primordiales** dans le cadre des négociations en cours :

Nous voulons que nos éleveurs conservent, au moins à leur niveau actuel, les aides couplées du premier pilier de la PAC dont dépend entièrement la survie de leurs exploitations. Selon les derniers chiffres des comptes nationaux de l'agriculture, la seule aide couplée de la PAC représentait 80% du revenu des éleveurs de bovins de race à viande, en 2019 !

Nous voulons que les surcoûts qu'ils subissent, liés aux « handicaps naturels » de nos territoires, continuent d'être compensés à leur juste niveau, à travers une ICHN forte, centrée sur l'élevage.

Nous voulons que la PAC rémunère l'ensemble des services environnementaux rendus par nos exploitations familiales et herbagères.

Aux côtés des éleveurs et de tous les acteurs de nos territoires, nous demandons que ces exigences fondamentales soient respectées.